OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Stratégie Bien-Vivre (FR0000983561)
Nom de l'initiateur du PRIIP: APICIL Asset Management, société de gestion (« SGP ») appartenant au groupe APICIL
Code ISIN : PART FR0000983561
Site Internet de l'initiateur du PRIIP : www.apicil-asset-management.com
Appelez le : +33 (0)1 55 31 24 00 pour de plus amples informations sur ce produit.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de APICIL Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
APICIL Asset Management est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP98038 et réglementée par l'AMF.

Date de production du DIC : 01/01/2023
Date de révision du DIC : 30/11/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce produit est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) et soumis aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

DURÉE

Ce produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Classification AMF : Actions internationales
Indicateur de référence : FCI AAM GLOBAL WELL-BEING
Objectifs de gestion : : Le Fonds vise, sur une durée de placement recommandée de cinq ans minimum, à réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, en mettant en œuvre une gestion discrétionnaire de sélection d'actions internationales selon une approche thématique centrée sur la santé, le bien-être et l'amélioration de la qualité de vie.
Le Fonds cherche à identifier des entreprises dont les produits, services ou activités contribuent à la prévention, au diagnostic, au traitement ou au suivi des pathologies, à la nutrition et à la santé métabolique, à l'activité physique et au sport, au sommeil et à la récupération, aux soins et à l'hygiène, à la santé numérique, aux technologies médicales, à l'autonomie, au bien-vieillir et, plus largement, à l'amélioration de la qualité de vie.
La sélection financière s'appuie sur la méthodologie propriétaire M.U.S.T. (Measurement Under Standardized Tools), complétée par l'analyse qualitative des gérants et par une analyse extra-financière intégrée au processus d'investissement.
Politique d'investissement :.
Le Fonds est majoritairement investi en actions internationales, son horizon de gestion est donc long terme.
L'exposition actions sera comprise entre 85 % et 100 % de l'actif net. Le Fonds pourra investir dans des sociétés de toutes capitalisations et de tous pays développés ou émergents, sous réserve de la liquidité des titres et des contraintes réglementaires.
L'univers thématique couvre notamment : la pharmacie et la biotechnologie ; les dispositifs médicaux et technologies médicales ; le diagnostic et les sciences de la vie ; les services de santé ; la nutrition, l'alimentation fonctionnelle et la santé métabolique ; le sport, le fitness et l'activité physique ; le sommeil et la récupération ; les soins personnels, l'hygiène et la beauté ; la santé numérique ; les technologies de prévention et de suivi ; l'autonomie et le bien-vieillir ; les infrastructures et services contribuant à la qualité de vie. Cette liste n'est pas exhaustive. Le Fonds pourra également investir dans des sociétés dont les produits, services ou technologies contribuent de manière significative, directe ou indirecte, à la santé, à la prévention, au bien-être, à l'amélioration de la qualité de vie ou au vieillissement en bonne santé, même lorsque leur activité ne relève pas explicitement des catégories précitées.
Pour atteindre son objectif de gestion, le Fonds bénéficie d'une gestion fondée sur la méthodologie M.U.S.T pour sélectionner des actions (stock picking) à la fois attractives économiquement et offrant une perspective d'appréciation du capital investi selon les anticipations du gérant et distribuant un dividende jugé comme important, régulier, pérenne et/ou en croissance par l'équipe de gestion.
Le portefeuille est construit de manière diversifiée. La Société de Gestion peut limiter le poids d'un émetteur, d'un secteur ou d'une zone géographique lorsque la liquidité, le risque ou la concentration du portefeuille le justifient.
Caractéristique extra-financière :
L'analyse ISR structure les choix d'investissement et intervient en amont de la construction du portefeuille pour définir l'univers d'investissement éligible. Cette analyse systématique et simultanée des 3 critères E, S et G a pour objet de réduire l'univers d'investissement de manière significative afin de contraindre les choix d'investissement aux entreprises les plus vertueuses. La politique d'exclusion ainsi que la notation ESG des émetteurs doivent permettre de réduire à minima de 30% l'univers d'investissement initial, selon une approche « Best In Universe », l'approche en sélectivité étant retenue pour cet OPC.
Le processus extra-financier repose sur l'analyse des données et des notations transmises par le prestataire MSCI ESG Ratings (MSCI).
Cette notation associant risques et opportunités ESG est construite selon la logique suivante :

- Définition d'Enjeux ESG Matériels (définis et pondérés par industries, parmi une liste d'une trentaine d'enjeux) ;
- Pour chaque enjeu défini, calcul d'une note à partir de l'exposition de l'entreprise au risque ou à l'opportunité et sa capacité à gérer cette exposition ;
- Les controverses sont prises en compte dans la notation ;
- Les notations sont « absolues » (c'est-à-dire qu'elles ne sont pas normalisées par industrie).

Le fonds ne détient pas de label extra-financier.
Affectation du résultat : Capitalisation (revenus nets et/ou plus-values nettes réalisées)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire :CACEIS Bank
Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet : www.apicil-asset-management.com. Ces documents ainsi que la valeur liquidative peuvent être adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : APICIL Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : am_distribution@apicil-am.com). Ces documents sont disponibles en français. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.apicil-asset-management.com ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
Remboursement des parts : L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative.

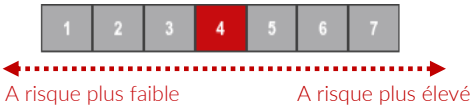
INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit est conçu pour des investisseurs ayant des connaissances de base sur les marchés des capitaux ou ayant une expérience des actions. Compte tenu de la quantité d'information disponibles, les connaissances et les exigences en matière d'expérience pour ces produits sont généralement faibles.
L'investisseur doit avoir un horizon de placement d'au moins 5 ans et accepter de supporter une perte totale du capital. Cet OPCVM pourrait ne pas

convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans moins de cinq ans.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles possibles liées aux futurs résultats se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.
L'OPC n'est pas garanti en capital. Les risques suivants peuvent ne pas être bien appréhendés par l'indicateur : risque de contrepartie, risque de crédit spéculatif, risque de liquidité, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement**		
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5 570 €	4 720 €
	Rendement annuel moyen	-44,34 %	-13,95 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 160 €	8 160 €
	Rendement annuel moyen	-18,41 %	-3,98 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 640 €	15 060 €
	Rendement annuel moyen	6,42 %	8,53 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 600 €	16 990 €
	Rendement annuel moyen	26,02 %	11,18 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, (selon le cas) mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur/ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 08/2024 et 09/2025.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 02/2020 et 02/2025.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 11/2017 et 11/2022.

QUE SE PASSE-T-IL SI APICIL ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de la Société de Gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit, le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé que 10 000 € sont investis, qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Coût total	133 €	1 031 €
Incidence des coûts annuels*	1,33 % chaque année	1,45 % chaque année

*L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, dans le cas du scénario intermédiaire, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,98 % avant déduction des coûts et de 8,53 % après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	125 €
Coûts de transaction	0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats		0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE?

La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans et s'explique par une exposition principalement au marché actions. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande conformément aux modalités décrites dans la rubrique « informations pratiques » de la partie « En quoi consiste ce produit ? ». Une sortie avant la période d'investissement recommandée pourrait avoir un impact sur la performance attendue.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus.
Un mécanisme de Swing Pricing peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Mécanisme du Swing Pricing » du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé ce produit. Il peut également s'adresser à APICIL Asset Management via la rubrique « Traitement des réclamations » du site internet accessible à l'adresse suivante www.apicil-asset-management.com ou bien adresser un courrier recommandé avec accusé de réception à APICIL Asset Management, Service Réclamations 20 rue de la Baume CS 10020 75383 Paris Cedex 08.
En cas de désaccord persistant, l'investisseur a la faculté de recourir au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 ou via internet : http://www.amf-france.org rubrique « le Médiateur ».

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Produit dispose de moins cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : https://www.apicil-asset-management.com/nos-fonds/.
Vous pouvez prendre connaissance des calculs des scenarios de performance passés mis à jour mensuellement sur le site internet accessible au sein de la rubrique "Informations réglementaires" sur la page d'accueil du site https://www.apicil-asset-management.com.
L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».